

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**



**BOTSWANA**

**RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT DE STRATÉGIE**  
**PAYS 2004 - 2008**

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL – ORSA**  
**MAI 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	ii
<b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE</b> .....	iii
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>II. ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE NATIONAL</b> .....	3
2.1 Évolution politique.....	3
2.2 Évolution économique et sociale .....	3
<b>III. MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À MI-PARCOURS</b> .....	5
3.1 Progrès vers les résultats et rendements du DSP .....	5
3.2 Autres effets de la stratégie du Groupe de la Banque .....	12
3.3 Questions liées aux ressources nationales.....	12
3.4 Questions liées à la gestion du portefeuille.....	13
3.5 Évolution des questions de coordination de l'aide et d'harmonisation.....	13
3.6 Suivi et évaluation de la stratégie du Groupe de la Banque.....	14
<b>IV. LEÇONS APPRISSES À MI-PARCOURS</b> .....	15
4.1 Leçons apprises par la Banque.....	15
4.2 Leçons apprises par le Gouvernement .....	15
<b>V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE</b> .....	16
5.1 Consultations avec les parties prenantes.....	16
5.2 Stratégie à mettre en oeuvre pendant la période restante pour atteindre les résultats escomptés .....	16
5.3 Questions liées au dialogue avec le pays .....	17
5.4 Risques et mesures d'atténuation.....	18
<b>VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	18
6.1 Conclusions.....	18
6.2 Recommandations.....	19
 Graphique 1: Performance macroéconomique 2003-2007.....	 5

### ANNEXES

Annexe I: Matrice du DSP – Cadre de stratégie pays .....	4
Annexe II: Matrice pour la période restante du DSP .....	1
Annexe III: Opérations du Groupe de la Banque en cours.....	1
Annexe IV: Principaux indicateurs économiques .....	1
Annexe V: Progrès vers les objectifs de développement du millénaire.....	1
Annexe VI: Notes de performance du portefeuille .....	1
Annexe VII: Carte du Botswana.....	1

## ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(Mai 2008)

1 UC	=	1,62378 dollars EU
1 UC	=	10,3557 BWP
1 dollar EU	=	6,377527 BWP

Le présent rapport a été établi à la suite d'une mission effectuée au Botswana du 29 juin au 7 juillet 2007. La mission était composée de M. Stephen A. Olanrewaju, Spécialiste en chef, Economie, ORSA, M. Suwareh Darbo, Economiste pays supérieur, ORSA, M. Patrick Agboma, Chargé de programme pays principal, GHFO et Mme Angela Nalikka, Chargée d'investissements, OPSM.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARV	Antirétroviral
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Conseil consultatif économique et des affaires
BEDIA	Office de promotion des exportations et de l'investissement
BPC	Compagnie d'électricité du Botswana.
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CEDA	Agence de promotion de l'entrepreneuriat local
DFID	Département du développement international
DSP	Document de stratégie pays
DSPAR	Document de stratégie pays axé sur les résultats
EES	Etude économique et sectorielle
EIE	Evaluation de l'impact environnemental
EITI	Initiative pour la transparence des industries extractives
FAE	Facilité africaine de l'eau
FY	Exercice
GBP	Livre sterling GB
GdB	Gouvernement du Botswana
IED	Investissement étranger direct
JPY	Yen japonais
LdC	Ligne de crédit
LEA	Office de promotion de l'entreprise locale
MoA	Ministère de l'agriculture
NDB	Banque nationale de développement
NDP	Plan de développement national
NSGL	Prêt non souverain
NSPR	Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
OBC	Organisation communautaire
ODM	Objectifs de développement du millénaire
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPD	Aide publique au développement
PEEPA	Agence d'évaluation des entreprises publiques
PGP	Profil de gouvernance pays
PIB	Produit intérieur brut
PMME	Petites, moyennes et microentreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RAPP	Rapport annuel sur la performance du portefeuille
REP	Revue économique pays
RSA	Revue du secteur agricole
SFI	Société financière internationale
Dollars EU	Dollars Etats-Unis
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
USAID	Agence américaine pour le développement international
VIH/sida	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
WUC	Société de distribution d'eau

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. **Introduction:** Le rapport d'étape sur la mise en œuvre du document de stratégie pays (DSP) est un outil qui permet de suivre la mise en application de la stratégie, d'en tirer des enseignements et d'ajuster la stratégie, le cas échéant. Le but du présent rapport est donc d'évaluer les progrès accomplis, ainsi que les contraintes et les défis rencontrés depuis le lancement de la mise en œuvre de la stratégie en 2004.
2. **Evolution du contexte national :** Le pays est caractérisé par une démocratie pluraliste stable, adossée à une économie en progression, avec un taux de croissance du PIB qui est passé de 0,6 % en 2005/06 à 6,2 % en 2006/07.
3. **Les piliers du DSP :** La stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au Botswana, pour la période 2004-2008, repose sur trois piliers : i) études économiques et sectorielles (EES), ii) développement du marché financier, et iii) possibilité d'élaboration d'un programme de prêts modestes. Les activités hors prêts sont axées sur les EES et le développement du marché financier, tandis que les opérations de prêts portent essentiellement sur le sous-secteur de l'infrastructure – eau et énergie principalement.
4. **Evolution vers la réalisation des objectifs fixés dans le DSP :** Dans le cadre du premier pilier, il a été réalisé une étude sur la diversification, un profil de gouvernance pays et une revue économique du pays. Au titre deuxième pilier, il a été conclu en décembre 2005, l'émission d'obligations d'un montant de 300 millions de pula botswanais (BWP), ce qui a permis d'effectuer des règlements dans cette monnaie. Au titre du même pilier, une ligne de crédit (LdC) de 5,5 milliards de yens (33,4 millions d'UC) a été accordée à la Banque nationale de développement (NDB) en 2004 dont le produit serait rétrocédé aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME). Un montant de 2 050 903,99 UC, prélevé sur les ressources du Fonds spécial des pays à revenu intermédiaire, a été affecté au financement des opérations suivantes : l'étude sur la mise en œuvre rapide de la Vision 2016, la revue du secteur de l'agriculture, le renforcement des capacités du ministère de l'Agriculture, l'élaboration d'un Code de régie d'entreprise, l'étude sur l'amélioration du Corridor Nord-Sud (Botswana/Zambie) et le renforcement institutionnel des administrations locales en vue d'une prestation efficace des services.
5. **La stratégie de réengagement :** Le DSP pour la période 2004-2008 a été établi dans un contexte marqué par une absence totale de prêt du Groupe de la BAD au Botswana, pendant plus de 12 années (1992-2004). Après plusieurs initiatives, notamment les missions de consultation et de sensibilisation, l'institution du Fonds spécial en faveur des pays à revenu intermédiaire, ainsi que les études économiques et sectorielles, les opérations de prêts ont repris en 2004, avec l'octroi d'une LdC à la NDB. En outre, le projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga a été évalué et devrait être soumis au Conseil d'administration au troisième trimestre 2008, tandis que la Banque envisage d'allouer au titre du projet énergétique de Mmamabula, un montant de 1,25 milliard de dollars EU sur les ressources des guichets souverains et non souverains. Ainsi, la revue permet essentiellement de conclure que la stratégie de réengagement de la Banque au Botswana commence à porter ses fruits. Il y a donc lieu d'approfondir cette stratégie et de la dupliquer dans d'autres PRI.

6. **Conclusions et recommandations** : La stratégie du Groupe de la Banque pour la période restante du DSP sera maintenue d'autant plus que le neuvième Plan de développement national (NDP) couvrant la période d'avril 2003 à mars 2009, et qui constitue le fondement du DSP, se poursuit. Aucune activité n'est prévue au titre des piliers 1 et 2 durant la période restante du DSP, tandis qu'au titre du pilier 3, des activités seront menées dans le domaine de l'infrastructure agricole et de l'énergie. Pour la période couverte par le prochain DSP, il est recommandé, entre autres, la réalisation d'EES ; une collaboration et un partenariat avec le gouvernement et les autres partenaires au développement ; la formation et le perfectionnement professionnel ; la réorientation des programmes des établissements d'enseignement ; et le recours au cofinancement, avec un accent sur les prêts au secteur privé. Le Conseil est prié de prendre note du rapport d'étape sur la mise en œuvre du DSP 2004-2008 du Botswana et de maintenir la présente stratégie jusqu'à l'approbation, en 2009, de celle qui couvre la période 2009-2013.

## **I. INTRODUCTION**

1.1 Le Document de stratégie pays (DSP) pour le Botswana, couvrant la période 2004-08, a été approuvé par le Conseil d'administration le 7 juillet 2004 (ADB/BD/WP/2004/51). Le Conseil a noté que les perspectives de croissance du pays étaient considérables et s'est dit satisfait de la solidité des agrégats macroéconomiques. Le Conseil s'est également félicité des excellents résultats du pays en matière de bonne gouvernance. Il a pris note des signes encourageants de reprise des opérations de prêts entre le Botswana et la Banque. Les modalités des nouveaux instruments de prêts – prêts non souverains notamment – ont été au centre des activités de la mission de dialogue sur les politiques sur le DSP, qui s'est rendue au Botswana en janvier et février 2004. Le Conseil a cependant observé que l'économie était confrontée à de graves défis susceptibles de compromettre la pleine réalisation de son potentiel. Parmi ces défis, il faut citer la dépendance excessive de l'économie à l'égard des ressources minérales et la forte incidence du VIH/sida. Le Conseil a donc vivement invité la Direction à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de son programme de diversification des activités économiques en vue de réduire sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, et aussi, de soutenir la lutte qu'elle mène actuellement contre la pandémie du VIH/sida.

1.2 Le DSP pour le Botswana a tiré leçon de l'évaluation de l'assistance pays conduite par la Banque en 2002. Cette évaluation a révélé que la Banque n'avait quasiment réalisé aucune étude économique et sectorielle et s'est préoccupée de ce que le gouvernement botswanais n'avait contracté aucun emprunt auprès de la BAD depuis 1992, suite au reclassement du pays de la catégorie de pays à faible revenu à celle de pays à revenu intermédiaire. La stratégie actuelle qui couvre la période 2004-2008 met par conséquent l'accent sur les études économiques et sectorielles. Elle repose sur trois piliers : i) études économiques et sectorielles (EES), ii) développement du marché financier et, iii) possibilités d'élaboration d'un programme de prêts modestes. L'objectif à long terme de cette stratégie est notamment d'appuyer le programme de diversification du Gouvernement axée sur la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois. L'assistance de la Banque privilégie l'appui au secteur privé dont les opérations auront une incidence directe et positive sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, et les entreprises parapubliques qui mettent en place les infrastructures de base nécessaires au développement du secteur privé. Cette orientation demeurera l'axe central de la stratégie de la Banque pour la période de programmation (2004-2008). La stratégie encourage également l'ouverture de lignes de crédit au profit des institutions de financement du développement, dont le produit serait rétrocédé aux petites et moyennes entreprises, un moyen de promouvoir la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Etant donné que le secteur des PME est à forte intensité de main d'œuvre, les sous-prêts qui leur seront accordés devraient permettre de créer des effets de polarisation en amont et en aval avec de grandes industries, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté.

1.3 En septembre 2006, les Conseils d'administration ont approuvé le texte final de la version annotée du DSP axé sur les résultats (DSPAR) du Groupe de la Banque. Cette version exige de la Direction l'établissement d'un rapport d'activités à mi-parcours du DSPAR et ce, en vue de faciliter le suivi de la mise en œuvre de la stratégie, de tirer des enseignements et d'ajuster la stratégie, au besoin. De fait, le rapport d'activité vise à évaluer les progrès accomplis, ainsi que les contraintes et les défis qui se posent depuis la mise en œuvre de la stratégie en 2004. Les conclusions et recommandations découlant de cette revue constitueront des leçons pertinentes pour la période restante du DSP et pour l'élaboration, plus tard, du

rapport d'achèvement du DSP, ce qui devrait permettre d'améliorer la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi du projet. Il y a lieu de souligner que la version « Document de stratégie pays axé sur les résultats (DSPA) » a été approuvée par le Conseil en septembre 2006, tandis que le DSP pour le Botswana l'a été en juillet 2006. Le DSP pour le Botswana n'est donc pas un DSP axé sur les résultats ; autrement dit, il ne contient pas d'indicateurs de rendement et de résultat clairement spécifiés, ainsi que l'exige le DSPA. Cependant, pour la période restante du DSP, ont été identifiés des objectifs généraux de développement, des domaines d'intervention de la Banque, des indicateurs de rendement et de résultats/progrès conformes à la matrice du DSPA, lesquels sont présentés à l'annexe II. En outre, afin d'évaluer l'ultime impact des interventions du Groupe de la Banque, il est recommandé qu'une stratégie d'évaluation soit mise au point pour le prochain cycle du DSP et ce, dans le cadre des EES.

1.4 Au Botswana, comme dans de nombreux pays en développement, il est difficile d'obtenir des données exactes et fiables, principalement au niveau des projets. Le rapport FMI 2006 relatif aux consultations du FMI au titre l'article IV, a souligné que les statistiques économiques du Botswana sont globalement satisfaisantes et suffisantes pour assurer le contrôle. Quelques insuffisances apparaissent néanmoins dans les comptes nationaux. Il a été difficile, lors de l'élaboration du présent rapport, d'obtenir des informations tangibles sur les rendements et résultats des opérations de prêts (projets) et autres interventions. Cependant, des efforts et un temps considérables ont été consacrés à la collecte de données sur le rendement des activités hors prêts et sur le nombre d'entreprises et emplois créés à la faveur de l'ouverture de la ligne de crédit (LdC) au profit de la Banque nationale de développement (NDB) du Botswana, la seule opération en cours à ce jour. Par ailleurs, il a été difficile de distinguer les ressources de la BAD des autres ressources, de manière à déterminer avec exactitude l'impact de la contribution de la BAD. La LdC ayant été gérée et décaissée conjointement avec d'autres ressources, il n'a pas été aisé d'en déterminer l'impact.

1.5 Le DSP pour la période 2004-2008 a été établi dans un contexte marqué par une absence totale d'emprunt du Botswana auprès du Groupe de la BAD et ce, pendant plus de 12 années (1992-2004). Suite à une série d'initiatives, notamment les missions de consultation et de sensibilisation, l'introduction des dons du Fonds spécial en faveur des PRI au titre de la stratégie PRI, et les études économiques et sectorielles, les opérations de prêts ont repris en 2004 avec l'octroi d'une LdC à la NDB. Le projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga a également été évalué et devrait être soumis au Conseil d'administration en juin 2008, tandis que la Banque envisage d'allouer, au titre du projet d'énergie de Mmamabula, un montant de 1,25 milliard de dollars EU. Ainsi, il ressort principalement de la revue que la stratégie de réengagement de la Banque au Botswana commence à porter ses fruits. Il y a donc lieu d'approfondir cette stratégie et de la dupliquer dans d'autres PRI.

1.6 La suite du rapport est subdivisée comme suit : le chapitre 2 présente le contexte national ; le chapitre 3 examine la mise en œuvre de la stratégie ; le chapitre 4 identifie les enseignements tirés à ce jour, tant par la Banque que par le Gouvernement botswanais ; le chapitre 5 rend compte de la stratégie du Groupe de la Banque ; enfin, le chapitre 5 présente les conclusions et les recommandations.

## **II. ÉVOLUTION DU CONTEXTE NATIONAL**

### **2.1 Évolution de la situation politique**

L'évolution de la scène politique est caractérisée par l'institution d'une démocratie pluraliste stable. Les dernières élections de l'Assemblée nationale et des collectivités locales se sont tenues en 2004, coïncidant ainsi avec le neuvième Plan de développement national (2003-2009). Les affaires politiques continuent d'être gérées de manière responsable à travers le respect de la Constitution et l'adhésion aux principes directeurs nationaux, notamment : Démocratie, Développement, Autosuffisance, Unité et *Botho* (respect de soi). Le Parlement actuel est le neuvième depuis l'indépendance en 1966. Le processus électoral reste fonctionnel, libre et juste. Le pouvoir judiciaire est indépendant, professionnel et force le respect auprès des autres structures gouvernementales. Il n'y a pas d'ingérence du pouvoir exécutif dans le fonctionnement du Parlement, du pouvoir judiciaire et de la Commission électorale indépendante. En tout état de cause, l'évolution de la scène politique a favorisé la mise en œuvre tant du plan de développement national que de la Vision 2016<sup>1</sup>.

### **2.2 Évolution économique et sociale**

2.2.1 Le Gouvernement a entrepris, en 2006, la revue à mi-parcours du NDP 9 en vue de déterminer s'il est ou non en bonne voie. Il est ressorti de cette revue qu'il n'y a eu, à ce jour, aucun écart par rapport, notamment, à l'axe politique des cadres nationaux, à la Vision 2016 et à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la revue à mi-parcours du NDP 9 a identifié un certain nombre de questions essentielles pour la période restante du NDP 9 et au-delà, comme par exemple les chances de réalisation des objectifs de la Vision 2016 au regard des tendances actuelles de la croissance ; la lenteur dans la mise en œuvre des réformes du secteur public, le déficit de capacités qui contribue à ralentir l'exécution des projets et programmes ; la perte éventuelle des gains du fait de la pandémie du VIH/sida ; le chômage et la pauvreté ; et le manque de diversification de l'économie.

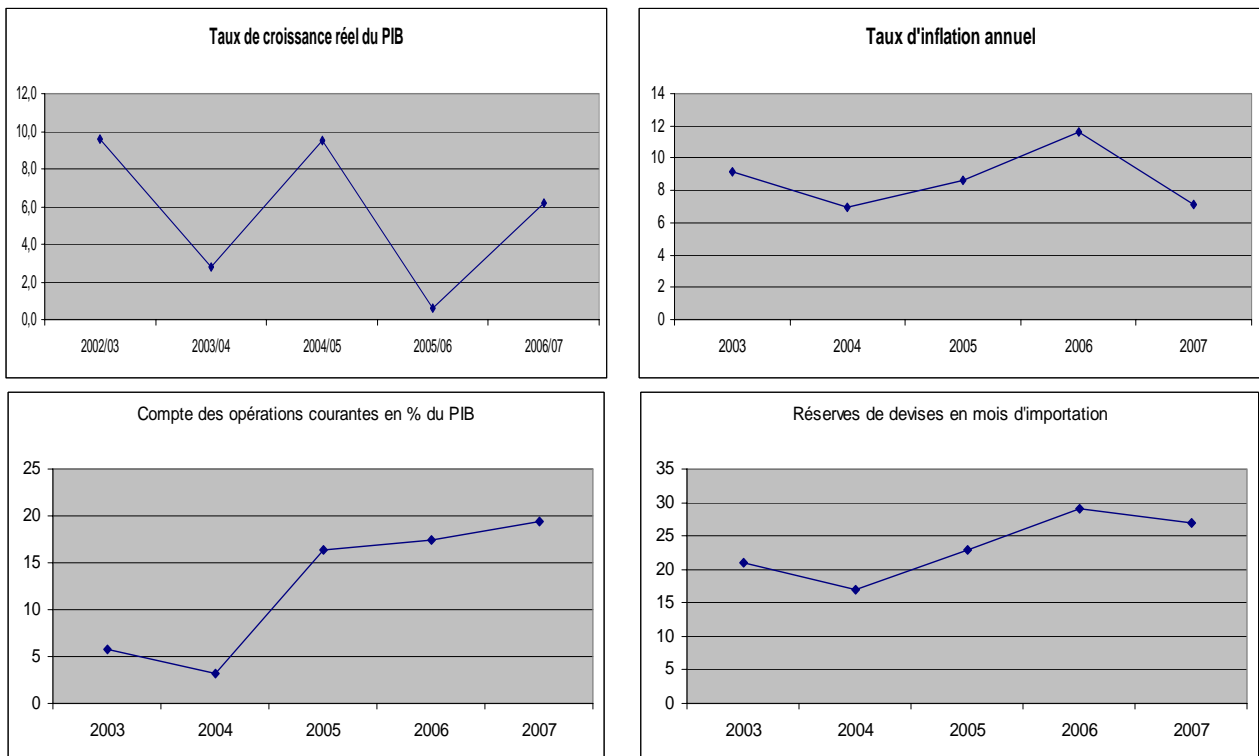
2.2.2 Au plan économique, l'économie botswanaise reste performante, avec un taux de croissance de 5,74 % en moyenne, durant la période 2002/03-2006/07. Le mérite en revient sans doute au Gouvernement qui n'a cessé de promouvoir des politiques macroéconomiques solides et la bonne gouvernance, et qui a mené sans relâche des réformes structurelles, ce qui a conduit aux résultats positifs dont témoignent les principaux indicateurs macroéconomiques. Le taux d'inflation a régressé, passant de 11,6 en 2006 à 7,1 % en 2007 ; au cours de cette même année, les réserves représentaient 27 mois d'importations ; l'excédent

---

<sup>1</sup> C'est la perspective ou le cadre socioéconomique à long terme qui orientera la définition des objectifs de développement internationaux, et qui servira de base pour déterminer le niveau des réalisations du pays à un moment précis. Ce cadre indique ce que devrait être le Botswana d'ici à 2016 en identifiant les buts à atteindre, les principaux défis à relever et les opportunités qu'il faut exploiter positivement pour réaliser ces aspirations nationales. Il préconise la transformation du Botswana en une nation qui doit être instruite, informée, prospère, productive et créative. Cette nation doit avoir le sens des valeurs humaines, être juste et bienveillante, offrir la sécurité physique et matérielle. Tout comme elle doit être ouverte, démocratique et responsable, morale et tolérante, et unie et fière.

du compte des opérations courantes a crû, passant de 17,5 % du PIB en 2006 à 19,4 % du PIB en 2007, et la balance générale des paiements a enregistré en 2007, un excédent de 16 % du PIB, une performance sous-tendue par un taux de change stable. Prière de se reporter à la Revue économique pays 2006/07 du Botswana pour une analyse détaillée de l'économie. Le graphique 1 ci-dessous donne un aperçu de la performance macroéconomique durant la période 2003-2007.

Graphique 1  
Performance macroéconomique 2003-2007



2.2.3 Il y a lieu de souligner qu'en dépit de la remarquable performance économique du Botswana et de la mobilisation de ressources substantielles dans les secteurs sociaux, les taux de pauvreté et de chômage restent élevés, s'établissant respectivement à 30 % et 17,6 %. Au Botswana, comme dans de nombreux pays en développement, la pauvreté et le chômage touchent essentiellement les femmes. Environ 35 % des femmes sont pauvres, tandis que chez les hommes, cette proportion est d'environ 25 % (Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages 2005/06, Bureau central des statistiques). Environ 19,9 % de femmes sont sans emploi, contre 15,3 % des hommes (Enquête sur la population active 2005-2006, Bureau central des statistiques). Un certain nombre de facteurs expliquent les niveaux élevés de pauvreté et de chômage, au nombre desquels figurent les facteurs suivants :

2.2.4 Premièrement, l'économie est tirée par les mines, mais étant donné le caractère capitalistique de ce secteur, il n'a quasiment aucun lien avec les autres secteurs et emploie moins de 7 % de la population active. Toute la production est exportée et plusieurs facteurs de production sont importés. En effet, la quantité de diamants extraits localement et traités en aval dans le pays est négligeable. Ainsi, l'économie botswanaise affiche une forte croissance

mais génère peu d'emplois. C'est ce qui explique le taux de croissance élevé qui ont fait passer le pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, et le fait qu'il n'ait pas réellement permis de réduire la pauvreté et les inégalités. Ce fait a réduit à néant les avantages socioéconomiques qui accompagnent généralement les croissances rapides. C'est donc cette dépendance à l'égard d'un secteur unique qui impose une diversification de l'économie.

2.2.5 Deuxièmement, l'agriculture, secteur susceptible de générer des emplois, a enregistré ces dernières années, une baisse en termes relatifs. Ce secteur a en outre souffert des sécheresses persistantes qui ont fait baisser les prix des importations agricoles par rapport à ceux des produits locaux.

2.2.6 Troisièmement, dans le secteur privé comme dans le secteur public, la demande pour les emplois nécessitant des qualifications n'a cessé de croître. Chaque année, les besoins en personnel qualifié surpassent ceux en main d'œuvre non qualifiés. Le manque de qualification explique donc en partie le taux de chômage élevé de la population active. Cette situation est exacerbée par l'inadéquation entre les diplômés auxquels préparent les établissements d'enseignement et les besoins du marché de l'emploi, avec pour corollaire un nombre élevé de diplômés sans emplois. En outre, la lenteur dans la création d'industries à forte demande de main d'œuvre ainsi que les rigidités du marché du travail, associées à l'insuffisance de qualifications, ont aussi contribué à la hausse des niveaux de pauvreté et de chômage et à la répartition asymétrique des revenus.

2.2.7 Quatrièmement, le Botswana est aussi un pays enclavé, ce qui accroît les coûts de transport, réduit la compétitivité du pays et entrave les efforts de diversification. En termes de coût des services publics, le pays est également moins compétitif que l'Afrique du Sud.

2.2.8 Cinquièmement, l'appartenance du Botswana à la SACU est un handicap pour le pays, d'autant plus que cette organisation impose à l'ensemble de ses membres des politiques et stratégies communes de développement industriel, sans tenir compte des écarts entre leurs niveaux respectifs d'industrialisation.

2.2.9 Le Botswana souffre de la concurrence de son puissant voisin, l'Afrique du Sud. Ainsi, par exemple, le Botswana est globalement désavantagé par le fait que la passation des marchés s'effectue par le biais de la Direction des ventes en Afrique du Sud qui contrôle la chaîne de commercialisation.

2.2.10 Enfin, du fait de l'exiguïté du marché, la demande locale est insuffisante pour soutenir la croissance. Dans un tel contexte économique, la diversification n'aura de sens que si elle est axée sur l'exportation, mais le Botswana doit faire face à la rude concurrence de son puissant voisin sud-africain.

### **III. MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS**

#### **3.1 Progrès vers les résultats du DSP**

3.1.1 La stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au Botswana pour la période 2004-2008 repose sur trois piliers : i) études économiques et sectorielles (EES), ii) développement du marché financier et iii) possibilités d'élaboration d'un programme de

prêts modestes. Les activités hors prêt sont axées sur les EES et le développement du marché financier tandis que les opérations de prêts portent essentiellement sur le sous-secteur de l'infrastructure – eau et énergie principalement. Il y a lieu de souligner que pour la période considérée, les rendements et résultats prévus au titre de ces piliers étaient d'ordre général et n'étaient pas assortis d'indicateurs de référence sur lesquels s'appuyer, pas plus qu'ils ne spécifiaient les activités susceptibles de générer des résultats conséquents.

### **i) Études économiques et sectorielles**

3.1.2 L'objectif du pilier 1 – Etudes économiques et sectorielles – est d'aider les pouvoirs publics à renforcer leur base de connaissances et à définir une politique appropriée. Les EES étaient axées sur la production et la diffusion du savoir. Elles ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une absence totale d'opération de prêt au Botswana, soit entre 1992-2003. Le travail envisagé dans le cadre des études économiques et sectorielles comprenait la diversification de l'activité économique et un programme de partenariat public-privé dans les domaines de l'infrastructure et de l'agriculture.

#### ***Diversification***

3.1.3 L'objectif de l'étude sur la diversification était d'identifier les principales activités économiques stratégiques, les produits et les secteurs dans lesquels le Botswana avait un avantage comparatif. Ladite étude a été réalisée en 2006 par le Groupe de la Banque et les recommandations qui en sont issues, notamment la création de « pépinières d'entreprises », sont en cours de mise en œuvre par le Gouvernement. L'étude a identifié les créneaux potentiels de diversification, notamment des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie légère, des services financiers et de l'écotourisme. Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à diversifier l'économie : introduction de programmes d'appui agricole, création de l'Agence de promotion de l'entrepreneuriat local (CEDA) et du Fonds des jeunes agriculteurs, etc., en vue d'accroître le nombre d'emplois productifs. Ces mesures et d'autres initiatives ont permis de ramener le taux de chômage de 24,6 % en 2004 à 17,6 % en 2007.

3.1.4 Il était prévu que l'étude sur la mise en place d'un cadre PPP soit réalisée conjointement avec le secteur privé mais le gouvernement l'a entreprise sur fonds propres. Outre les EES susmentionnées, la Banque a entrepris deux autres études, notamment le profil de gouvernance pays et la revue économique du pays.

#### ***Profil de gouvernance pays***

3.1.5 La Banque a également préparé pour le Botswana et ce, en collaboration avec le Gouvernement, un profil de gouvernance pays (PGP) maintenant achevé. Celui-ci a été examiné en avril 2007, conjointement avec les acteurs du pays. Afin de suivre comme il convient l'évolution du Botswana dans le domaine de la bonne gouvernance, le PGP a identifié dans les principes de gouvernance du Botswana, les meilleures pratiques susceptibles d'être partagées avec d'autres pays membres régionaux. La diffusion du rapport devrait permettre d'améliorer la gouvernance dans les PMR. Le Gouvernement botswanais ayant jugé l'étude satisfaisante, celle-ci sera présentée au Conseil, pour information.

### *Revue économique du pays*

3.1.6 La Banque a entrepris sa toute première revue économique pays (REP) pour le Botswana, qui visait à accroître les connaissances sur les évolutions macroéconomiques affectant les interventions du Groupe de la Banque dans le pays. Dans ce contexte, la REP devrait apporter une contribution au document de stratégie pays (DSP), et à d'autres documents du Groupe de la Banque. En outre, la REP sera un document fort utile pour le dialogue sur les politiques avec le gouvernement sur les principales questions économiques. Le Gouvernement botswanais a estimé que l'étude était satisfaisante et qu'elle traduisait bien les réalités économiques du pays. Elle sera par conséquent présentée au Conseil, pour information.

#### **ii) Evolution du marché financier**

3.1.7 L'objectif du pilier 2 – Evolution du marché financier – est de renforcer l'infrastructure financière afin de promouvoir une croissance rapide, l'investissement et les échanges commerciaux, et de soutenir par ailleurs les efforts visant à faire du Botswana un centre financier en Afrique australe. Les activités envisagées dans le cadre du deuxième pilier comprennent la libre émission, dans le pays, d'obligations à long terme à taux variable de la BAD en raison de la convertibilité du pula. Cette variabilité permettra en outre de définir des repères pour les émissions futures d'obligations, ce qui devrait contribuer à l'approfondissement du marché financier et faciliter le flottement des produits de prêt libellés en pula, tout en permettant aux clients potentiels d'emprunter en monnaie locale. La Banque se proposait par ailleurs d'apporter une assistance technique à la Bourse des valeurs du Botswana (BSE) qui devait être créée en tant que structure indépendante et autonome. Cette assistance devait comprendre l'amélioration du cadre réglementaire. Cependant, le gouvernement a entrepris cette activité sur des fonds propres.

3.1.8 Au titre du pilier 2 – Evolution du marché financier – quelques progrès ont été accomplis, avec la décision prise en décembre 2005, d'émettre dans le cadre du Programme d'emprunt de la Banque pour 2005, une obligation de 300 millions de pula botswanais (BWP). Conformément à sa stratégie de promotion des marchés de capitaux locaux en Afrique, la BAD a œuvré, conjointement avec les deux principales chambres de compensation internationales spécialisées dans l'échange de titres – Clearstream et Euroclear – à l'institution de règlements en pula. Le BWP est la deuxième monnaie africaine à obtenir ce statut, après le rand sud-africain (ZAR). Ceci signifie que les obligations libellées en BWP peuvent désormais être échangées, réglées et acquises à travers les systèmes TI de règlement livraison de Clearstream et d'Euroclear, ce qui devrait attirer les investisseurs au niveau du Botswana et sur le marché des capitaux en BWP. Le développement du secteur financier botswanais devrait renforcer considérablement l'intérêt des emprunteurs et investisseurs internationaux qui ne se sentent généralement pas attirés par les marchés n'appliquant pas les normes internationales de règlement. Par exemple, depuis la transaction de la Banque et la classification du pula botswanais comme monnaie de règlement, d'autres émetteurs et investisseurs examinent activement les opportunités en pula. C'est ainsi que KfW a lancé le 10 janvier 2006, une transaction en BWP d'un an, avec des caractéristiques similaires à celles de l'obligation émise par la Banque en décembre 2005. En outre, l'accession du pula à un plein statut de règlement génère de nouvelles affaires pour les banques locales, dans la mesure où les banques internationales qui démarrent des activités sur les marchés locaux ont besoin de développer des relations bancaires correspondantes avec ces dernières.

### iii) Activités de prêt

3.1.9 Suite au passage du Botswana de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire, les activités de prêt dans le pays ont régressé. Entre 1992 et 2004, le pays n'en comptait aucune, les autorités botswanaises ayant jugé les conditions du guichet BAD peu favorables. Plus tard, en 2004, la Banque a adopté une série de mesures et ce, dans le cadre de la Stratégie pour les pays à revenu intermédiaire (PRI). Celles-ci comprennent l'élargissement de l'enveloppe PRI en vue d'accroître la compétitivité des produits provenant de ces pays. Cette démarche a été suivie par des missions de consultation et de sensibilisation qui se sont soldées par une reprise des opérations de prêt au Botswana en 2004.

3.1.10 Les projets envisagés au titre du troisième pilier du DSP portent sur le secteur de l'infrastructure, notamment l'adduction d'eau et l'énergie, le secteur financier (ligne de crédit), ainsi qu'un projet multinational. Il s'agit des projets suivants : i) Projet d'adduction d'eau de Francistown ; ii) Connexion de pipelines au réseau existant du projet hydraulique Nord-Sud (Phase II) ; iii) Extension de la capacité de production d'électricité de la Société d'électricité du Botswana ; iv) Ligne de crédit à la Banque nationale de développement, et v) Pont de Kazungula reliant le Botswana, la Namibie et la Zambie.

3.1.11 LdC à la NDB : en septembre 2004, la Banque a approuvé en faveur de la NDB, une opération sous forme de ligne de crédit (LdC), d'un montant de 5,5 milliards de yens (33,4 millions d'UC), dont la première tranche chiffrée à 3 milliards de yens a été décaissée en septembre 2005. La facilité était également accompagnée d'un module d'assistance technique d'un montant de 220 000 dollars EU, fournie par le Fonds spécial belge en vue de soutenir le renforcement des capacités de gestion des risques de crédit et de trésorerie, au sein de la NDB. L'assistance est fondée sur une formule de partage de coûts entre la NDB (30 %) et la Banque (70 %). Cependant, les fonds de la LdC n'ont pas été totalement tirés, les 2,5 milliards de yens restants ayant été annulés en 2006 en raison de l'amélioration de la position financière de la NDB et du déficit de capacité d'absorption.

3.1.12 La NDB a rétrocédé une partie des fonds à ses particuliers et entreprises clients dans divers secteurs de l'économie. La LdC a également servi à financer des projets à long terme, ainsi que le remplacement d'équipements et de matériels, ce qui a permis d'accroître les capacités de production, les potentiels d'exportation et les capacités de substitution d'importations des sous-emprunteurs. La LdC a permis de créer 2160 emplois et 700 nouvelles entreprises, ce qui a accru les revenus. Environ 95 % des entreprises et emplois créés l'ont été dans le secteur agricole.

3.1.13 En termes d'impact sur la réduction de la pauvreté, le Botswana a enregistré un effet de retombée sur l'emploi dans les fermes de production de bétail. Les propriétaires exploitants ont offert aux employés agricoles des salaires, un toit et des rations alimentaires. Une grande partie de la population a bénéficié de crédits, notamment les femmes, les jeunes, tous les groupes ethniques et ce, sur la base du mérite. Ainsi, la LdC a profité à une large frange de la population. Conformément aux conditions de la LdC et à celles de la NDB, tous les projets financés sur les ressources de la ligne de crédit respectent les principes environnementaux.

3.1.14 Pont de Kazungula : le contrat pour la conception du pont de Kazungula a été signé en avril 2008, tandis que le travail de conception à proprement parler devrait débuter en mai 2008 et s'achever début 2009. Le projet qui en découlera devrait être présenté au Conseil fin 2009.

3.1.15 Autres opérations : étant donné que l'octroi de prêts non souverains exige que les entreprises aient une note de crédit, les trois autres opérations n'ont pu être réalisées, la Société d'électricité et la Société de l'eau du Botswana n'ayant pas été en mesure de satisfaire à cette exigence.

3.1.16 Depuis l'approbation du DSP en 2004, deux projets ont été identifiés : le projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga qui sera présenté au Conseil, pour approbation, en juin 2008, et le projet électrique de Mmamabula dont l'élaboration se poursuit. Ces deux projets sont décrits en détail dans la section 5.

#### **iv) Utilisation du Fonds fiduciaire des PRI**

3.1.17 Conformément à la politique de la Banque qui promeut le renforcement de ses opérations dans les pays à revenu intermédiaire, l'enveloppe don du Fonds fiduciaire des PRI a été élargie de 15 millions d'UC en 2005, et de 10 autres millions d'UC en 2007. Dans le cadre de sa stratégie de réengagement après une absence de 12 ans sur le terrain, la Banque a initié une mission de sensibilisation au Botswana en novembre 2005. Celle-ci a permis à l'institution d'explorer les voies et moyens d'encourager le Botswana à recourir aux dons du Fonds fiduciaire des PRI. Au total, la Banque a alloué un montant de 2 050 903,99 d'UC dans les domaines suivants : revue du secteur agricole (EES) ; renforcement des capacités du ministère de l'Agriculture (MOA) (renforcement des capacités) ; suivi rapide de la mise en œuvre de la Vision 2016 (EES) ; élaboration d'un Code de régie d'entreprise (renforcement des capacités) ; Etude sur le Corridor Nord-Sud (Botswana et Zambie) de la SADC ; Pont de Kazungula (préparation de projet) ; et renforcement institutionnel des administrations locales pour une prestation efficace des services (renforcement des capacités). Ces initiatives ont donné un coup de fouet à la reprise des opérations de prêt au Botswana : LdC à la NDB, projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga, et projet d'électricité de Mmamabula.

#### ***Revue du secteur agricole (RSA)***

3.1.18 La RSA, financée sur l'enveloppe don du Fonds fiduciaire des PRI (476 795 UC) vise à fournir des informations sectorielles spécifiques devant servir de fondement pour l'identification des questions spécifiques à examiner dans le cadre du dialogue sur les politiques sectorielles, et pour orienter les conseils au gouvernement. Ces informations viendront également appuyer les interventions du Groupe de la Banque dans le secteur agricole du Botswana.

3.1.19 Les conclusions de la revue du secteur agricole devraient servir de base à la stratégie sectorielle qui sera proposée dans le prochain DSP pour la période 2009-2013 et le X<sup>e</sup> Plan de développement national (NDP), lorsque le plan actuel (NDP 9) arrivera à terme en 2009. Des opportunités de prêt devraient être créées dans le pays à la suite de la revue du secteur agricole. La revue devrait produire les documents suivants : i) Rapport de l'étude (rapport principal) ; ii) Stratégies sous-sectorielles ; iii) Stratégie/Cadre de développement agricole ; iv) Stratégie/Cadre d'investissement ; v) Politique nationale de développement agricole ; et vi) Réserve de projets. La revue devrait démarrer en juin 2008 pour s'achever en août 2008.

***Programme de renforcement des capacités à l'intention du ministère de l'Agriculture (MOA)***

3.1.20 Le Programme de renforcement des capacités vise à améliorer la capacité du personnel du MOA à exécuter les projets, et à fournir les bureaux et matériels scientifiques dont a besoin le MOA pour accomplir sa mission. Cette activité, qui sera financée sur l'enveloppe don du Fonds fiduciaire des PRI (293 300 UC), participe des efforts renouvelés que déploie le Groupe de la Banque en vue de mettre en route au Botswana, un nombre plus élevé de projets en réserve. Cette intervention servira de levier pour promouvoir une mise en œuvre efficiente des projets et allégera le fardeau fiscal des pouvoirs publics.

3.1.21 Les activités du Programme de renforcement des capacités comprennent des cours de formation ciblés à court terme qui seront dispensés aux niveaux local et régional, ainsi que la fourniture de matériels scientifiques et de bureaux. Les activités de renforcement des capacités élargiront la base de connaissances du personnel du MOA pour la mise en œuvre des projets d'agriculture et de développement rural, notamment le Projet de développement des infrastructures agricoles de Pandamatenga proposé, ainsi que d'autres projets qui seront identifiés par la Revue du secteur agricole. Les nouveaux matériels contribueront à améliorer i) les services diagnostics, leur permettant de réaliser des tests rapides de pH, de salinité, de conductivité électrique et autres caractéristiques du sol ; et ii) les services scientifiques de pathologie végétale et d'entomologie pour faciliter l'identification des agents pathogènes et des ravageurs des cultures. Les activités du projet devraient commencer en juin 2008 et s'achever en décembre 2008.

***Suivi rapide de la mise en œuvre de la Vision 2016***

3.1.22 En mars 2007, la Banque a alloué au Gouvernement botswanais un montant d'environ 245 653,32 UC sur le guichet don du Fonds fiduciaire des PRI pour permettre le suivi rapide de la mise en œuvre de la Vision 2016. Ce projet comprend les quatre principales activités suivantes : i) une étude d'évaluation de la Vision 2016 ; ii) une étude du secteur informel ; iii) une étude sur le VIH/sida ; et iv) le renforcement des capacités. Les activités de ce projet devraient commencer en juin 2008 et s'achever en mai 2009.

***Elaboration d'un Code de régie d'entreprise***

3.1.23 En 2007, la Banque a alloué au Gouvernement botswanais un montant de 151 565 UC sur les ressources du Fonds fiduciaire des PRI pour l'élaboration d'un Code de régie d'entreprise. Celui-ci devrait permettre d'améliorer les pratiques et normes de gestion dans les secteurs public et privé ; améliorer la compréhension de la régie d'entreprise et le cadre juridique relatif aux fonctions et responsabilités des directeurs, gestionnaires, vérificateurs de

compte, secrétaires de société, et contribuer à la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat. Enfin, il aidera à améliorer la compétitivité de l'économie, tant au sein de la région de la SADC qu'au niveau mondial, ce qui devrait attirer l'investissement étranger. Les activités du projet sont censées démarrer en mai 2008 et s'achever en décembre 2008.

***Etude sur l'amélioration du Corridor Nord-Sud de la SADC (Botswana/Zambie/Namibie).***

3.1.24 Les Gouvernements du Botswana et de la Namibie ont bénéficié de ressources du Fonds fiduciaire des PRI (600 000 UC), de l'IPPF (500 000 dollars EU) et d'un don FAD (1,45 million d'UC) pour la réalisation d'une conception technique détaillée, notamment des études de faisabilité sur un projet multinational, le pont de Kazungula qui reliera le Botswana à la Zambie et à la Namibie. La mise en œuvre de ce projet devrait faciliter les communications entre les deux pays, relancer les activités économiques et générer des revenus, tout en renforçant l'intégration régionale. Le travail de conception devrait débuter en mai 2008 et s'achever début 2009. Le projet qui en découlera devrait donc être présenté au Conseil fin 2009.

***Renforcement institutionnel des administrations locales pour la promotion d'une prestation efficace des services***

3.1.25 La Banque a également approuvé l'allocation au Gouvernement botswanais, d'un montant de 277 462,45 UC pour permettre à la Cellule Finance des administrations locales (LAFU), mis en place au sein du ministère des Collectivités locales, d'entreprendre les activités suivantes :

- Mise à jour des documents/manuels de procédure des administrations locales ;
- Formation du personnel de la Cellule Finance des administrations locales aux techniques de comptabilité informatisée ;
- Formation au recouvrement des coûts et à la gestion de la dette ;
- Identification et évaluation de l'inventaire ; et,
- Mise en place d'un Module d'inventaire des administrations locales.

3.1.26 Ce don s'inscrit dans le cadre élargi des actions initiées par le Gouvernement en vue d'améliorer la gouvernance financière et l'efficacité des administrations locales pour une prestation efficace des services, ce qui passe par l'établissement d'un lien entre leurs systèmes comptables et celui de l'administration centrale, et par l'amélioration du module d'inventaire. Les activités de ce projet sont censées débuter en juin 2008 et s'achever en juin 2009.

### **3.2 Autres effets de la stratégie du Groupe de la Banque**

3.2.1 Les diverses interventions, notamment les activités de prêt et hors prêts, auront des retombées annexes, dont les suivantes :

3.2.2 **Réserve de projets** : la revue du secteur agricole permettra de préparer une réserve de projets qui seront inscrits au programme de prêts du Botswana. En outre, des négociations sont en cours en vue d'aider le Gouvernement botswanais à mettre en œuvre une des recommandations de l'étude sur la diversification, à savoir la création de pépinières d'entreprises. La stratégie permettra par conséquent d'identifier les opportunités de prêt dans le pays.

3.2.3 **Consolidation des relations du Groupe de la Banque avec le Gouvernement** : la Banque a pris des mesures pour améliorer ses relations avec le Gouvernement. Les différentes missions qu'elle a initiées depuis 2004, notamment la mission de sensibilisation des PRI organisée en 2005, la mission consultative de février 2008, et les discussions qui se sont tenues par la suite avec les autorités, ont amélioré l'image de la Banque dans le pays et consolidé ses relations avec les pouvoirs publics. Les missions consultatives et de sensibilisation ont été amplement médiatisées. La mission de la REP, qui s'est rendue au Botswana en juin/juillet 2007, a examiné, avec le PNUD et le gouvernement, le projet de Forum de coordination de l'aide. Certains partenaires au développement (UE, PNUD, FAO) ont également été associés à l'élaboration des TDR de la revue du secteur agricole qu'entreprend actuellement le Groupe de la Banque. Pour de plus amples informations, se référer à la sous-section 3.5

3.2.4 **Intégration régionale** : L'étude conceptuelle détaillée du pont de Kazungula a été pour les trois pays concernés - Botswana, Namibie et Zambie – l'occasion de discuter des questions d'intégration régionale. Le projet qui découlera de cette étude conceptuelle facilitera la communication entre les trois pays, ce qui devrait renforcer l'intégration en Afrique australe.

### **3.3 Questions liées aux ressources nationales**

3.3.1 Les ratios d'engagement au Botswana restent inférieurs aux seuils critiques du Groupe de la Banque. La dette extérieure globale, en pourcentage du PIB et des exportations, était respectivement de 1,8 % et 4,1 %. Le premier chiffre est nettement inférieur au seuil critique universel qui est de 50 %. Le ratio du service de la dette, en pourcentage des exportations, est d'environ 2 %, un niveau qui est également largement inférieur au seuil de 30 % défini pour les PPTE. Cet état d'endettement impressionnant qui, associé aux réserves en devises de 7,8 milliards de dollars EU, a été favorisé par les facteurs suivants : portefeuille de prêts à taux réduit, bonne gestion de la dette, et utilisation par le pays de ressources nationales, lorsqu'il était impossible d'obtenir des prêts à taux réduit pour financer le développement.

3.3.2 Le Botswana est à jour de ses remboursements de prêt à la Banque. Par ailleurs, il n'est redevable d'aucun arriéré au titre de ses souscriptions au capital de la Banque. Son enveloppe globale de prêts se chiffre actuellement à 432 millions d'UC pour le scénario minimal, à 557 millions d'UC pour le scénario de base, et à 731 millions d'UC pour le scénario maximal pour 2008. Pour la période 2008-2012, l'enveloppe totale de prêt se chiffre à 1,708 milliard d'UC. Il en ressort que la Banque dispose de ressources suffisantes pour

financer le projet de développement agricole de Pandamatenga (44 millions d'UC) et le projet électrique de Mmamabula (1,2 milliard d'UC), tous deux inscrits au programme de prêts pour 2008. Le plafond d'engagement de la Banque au Botswana représente 1,2 % du portefeuille de prêt viable.

### **3.4 Questions liées à la gestion du portefeuille**

A part les fluctuations journalières du change (profits/pertes) qui résultent de l'absence de couverture de l'engagement en yen japonais (JPY), la NDB n'a rencontré aucun problème majeur de gestion de portefeuille dans le cadre de la mise en œuvre de la LdC, le seul projet qui subsiste à ce jour. Il a tenu avec les services de la Banque, des consultations régulières sur les questions de portefeuille et a résolu tous les problèmes potentiels de manière proactive. Ceci fut possible grâce à la capacité et à l'expérience des chefs de projet qui ont prodigué des conseils à la NDB et l'ont aidé à se conformer aux exigences de la Banque en matière d'établissement de rapports, et de présentation à bonne date des rapports d'audit, des rapports d'activité et des rapports trimestriels.

### **3.5 Évolution en matière de coordination et d'harmonisation de l'aide**

3.5.1 Le Botswana étant un pays à revenu intermédiaire, le niveau de l'aide émanant des bailleurs de fonds a baissé et ce, d'autant plus que la majorité des bailleurs de fonds traditionnels du pays ont réduit leur volume d'assistance. Les Institutions de Bretton Woods n'ont aucun programme au Botswana. Cependant, la Banque mondiale a parachevé en 2007 une étude sur le climat des investissements. Le but de l'étude était de déterminer à quel point le climat des investissements du Botswana était favorable. Il en est ressorti que l'infrastructure est assez adéquate, que l'impôt sur le bénéfice des entreprises est très compétitif, le poids des règlements supportable (à quelques exceptions près) et la corruption faible. L'étude a néanmoins souligné que le facteur de productivité est globalement moins élevé au Botswana que dans de nombreux pays à revenu intermédiaire comparatifs.

3.5.2 S'agissant de la coordination de l'aide publique au développement (APD), le gouvernement a institué en octobre 2007, un Forum de coordination de l'aide regroupant les missions diplomatiques, les bailleurs de fonds bilatéraux, les institutions des NU, les organisations multilatérales et les institutions gouvernementales. Le forum est présidé et coordonné par la Direction de la Coopération au développement du ministère des Finances et de la Planification du développement. L'objectif du forum consiste, entre autres, à partager les informations sur les politiques et programmes de développement, à sensibiliser les partenaires sur les défis de développement du pays, à créer une base de données de la coordination et à identifier des domaines d'intérêt et de potentiel communs pour des programmations conjointes. Le forum contribuera par ailleurs à éviter une duplication des efforts et le gaspillage de ressources, et favorisera par la même occasion le renforcement des synergies entre différentes interventions et l'harmonisation des politiques des bailleurs de fonds avec celles du gouvernement, ainsi que le préconise la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le Botswana n'est ni membre de la Table Ronde, ni du Groupe consultatif. Certes le PNUD est chargé de la coordination de l'aide et des programmes du système des Nations Unies, mais il ne dispose d'aucun mécanisme formel pour assurer cette coordination. Il convoque des réunions informelles auxquelles participent des fonctionnaires de l'Etat, en vue d'informer les partenaires au développement de la position gouvernementale et de définir des domaines potentiels d'intervention pour les bailleurs de fonds.

3.5.3 En avril 2007, des réunions de dialogue ont été organisées au niveau bilatéral pour informer les bailleurs de fonds présents sur le terrain, des nouveaux programmes potentiels du Groupe de la Banque dans le pays, partager leurs expériences et établir des partenariats et alliances stratégiques. Les partenaires au développement sur place dans le pays ont salué le retour du Groupe de la Banque au Botswana, le considérant comme la reprise d'une assistance vitale pour le pays. Les activités de projet proposées seront coordonnées suivant la même approche afin d'éviter une duplication potentielle et d'assurer une collaboration maximale.

3.5.4 Dans la droite ligne de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui met l'accent sur l'appropriation et l'alignement, les divers dons et activités de projet proposés, sont coordonnés par les institutions gouvernementales existantes. La Banque utilisera les systèmes du pays, ce qui évitera la création de nouveaux dispositifs. Cette démarche est fondée sur le fait que les systèmes d'audit et de passation des marchés du Botswana répondent aux normes internationales. Par exemple, le Groupe de la Banque a certifié en avril 2007 que le Conseil des marchés publics et de la cession des actifs applique des règles rigoureuses de comptabilité, d'audit et de contrôle, et que son système de passation des marchés publics et de cession d'actifs était fiable. Le Conseil a été jugé efficace et responsable dans l'utilisation des ressources publiques.

### **3.6 Suivi et évaluation de la stratégie du Groupe de la Banque**

Deux séries d'indicateurs de suivi ont été utilisées pour mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs de la stratégie du Groupe de la Banque, notamment : i) indicateurs macroéconomiques, et ii) respect des exigences de la Banque en matière d'établissement de rapports. L'idéal aurait été d'utiliser un troisième indicateur, à savoir les progrès des indicateurs de performance pour chacun des domaines stratégiques d'intervention du Groupe de la Banque. Cependant, ainsi qu'il est mentionné plus haut, le Cadre axé sur les résultats ne comporte pas d'indicateurs de référence, pas plus qu'il ne précise les activités susceptibles de générer des rendements. Le suivi de la situation macroéconomique se fonde sur les consultations au titre de l'article IV du FMI, tandis celui de la performance du portefeuille est basé sur les exigences en matière d'établissement de rapport. La Banque du Botswana (BOB), de même que le Bureau central des statistiques (CSO), publient régulièrement des données financières et macroéconomiques suffisantes pour permettre le suivi de la stratégie. S'agissant des projets, des rapports trimestriels sont soumis dans les délais requis et des missions annuelles de supervision entreprises. Bien que le système de suivi-évaluation soit jugé inadéquat pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie, il y a lieu de renforcer la capacité du CSO, principalement dans le domaine des statistiques environnementales. Le Programme international de comparaison de la Banque fournit actuellement une assistance pour la consolidation des statistiques collectées ainsi que celle des comptes nationaux en vue du calcul de la parité du pouvoir d'achat (PPA), tandis qu'une autre proposition, axée elle sur les statistiques sociales (enquêtes sur les ménages), est en cours d'élaboration.

## **IV. LEÇONS APPRISES**

### **4.1 Leçons apprises par la Banque**

4.1.1 La LdC accordée à la NDB avait une composante « Assistance technique » qui n'a toujours pas servi. La fourniture de cette assistance technique était subordonnée à l'utilisation de l'intégralité des ressources du prêt. La Banque n'aurait pas dû adopter une telle approche car ainsi, la NDB aurait utilisé l'assistance technique pour développer les capacités requises avant l'utilisation de la facilité. Etant donné qu'une partie du prêt a été annulée, la NDB ne peut plus accéder aux ressources de l'assistance technique. Cependant, le ministère de l'Agriculture (MOA) a tiré une leçon pertinente de cette expérience, mettant en œuvre la composante Renforcement des capacités avant la proposition d'investissement dans le projet de Pandamatenga.

4.1.2 Une deuxième leçon apprise par la Banque, c'est que les EES peuvent révéler des opportunités de prêt. L'étude sur la diversification réalisée en 2006 au Botswana a permis d'identifier un projet actuellement en discussion avec le gouvernement. Les spécialistes du secteur et d'autres agents travaillant sur le Botswana devraient par conséquent entreprendre des études économiques et sectorielles visant à définir des politiques, mais qui révéleraient par la même occasion des opportunités de prêt et permettraient de constituer une bonne réserve de projets.

4.1.3 Enfin, la Banque a appris une leçon essentielle, à savoir qu'une combinaison de mesures et politiques appropriées peut largement influencer le volume des opérations de prêt. L'illustre étant le cas du Botswana qui a cessé ses opérations de prêt après le reclassement du pays, et qui les a reprises suite à l'adoption d'une série de mesures dans le cadre de la stratégie PRI, et à des missions de consultation et de sensibilisation. Cette leçon explique le succès de la stratégie de réengagement de la Banque.

### **4.2 Leçons apprises par le Gouvernement**

Au cours de la mission de préparation du rapport sur l'avancement du DSP, la question de l'effondrement des capacités, en partie imputable à la pandémie du VIH/sida, a été en bonne place dans les discussions. De plus amples informations sur la question sont présentées dans la revue à mi-parcours du NDP 9. Le gouvernement devrait par conséquent poursuivre le renforcement des capacités et maintenir la fourniture gratuite d'antirétroviraux aux personnes infectées et ce, en dépit du coût financier d'une telle politique. Le taux de prévalence du VIH/sida chez les femmes enceintes a baissé, passant de 37,4 % en 2003 à 32,4 % en 2007. Dans le même temps, le taux national de prévalence chez les enfants de 18 mois et plus a régressé, passant de 35 % en 2000 à 17,1 % en 2007, ce qui traduit une diminution du taux des nouvelles infections.

## V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE

### 5.1 Consultations avec les parties prenantes

La mission préparatoire qui s'est rendue au Botswana a tenu des consultations avec plusieurs acteurs, notamment les acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et la communauté des ONG, en vue de solliciter leur contribution au rapport d'étape sur le DSP. Certes les parties prenantes ont entériné l'axe central du DSP et reconnu l'appui apporté par la Banque, notamment les dons accordés sur les ressources du Fonds fiduciaire des pays à revenu intermédiaire, mais elles ont exprimé des préoccupations quant à l'insuffisance de capacités résultant, en partie, des conséquences du VIH/sida et de l'exode des compétences vers l'Afrique du Sud.

### 5.2 Stratégie à mettre en œuvre durant la période restante en vue d'atteindre les résultats escomptés

5.2.1 Le DSP a été fondé sur le NDP 9 couvrant la période d'avril 2003 à mars 2009, dont la mise en œuvre se poursuit. Les défis auxquels le pays se trouve aujourd'hui confronté sont comparables à ceux de 2004, à savoir : pauvreté, chômage, VIH/sida et manque de diversification de l'économie. Le DSP a été préparé sur la base de ces défis, ce qui explique que la stratégie reste d'actualité. La stratégie en vigueur du Groupe de la Banque sera par conséquent maintenue.

#### Plan d'activités

5.2.2 Pour la période restante du DSP, aucune activité n'est envisagée au titre du pilier 1 « Etudes économiques et sectorielles ». Pour cette période, La Banque ne prévoit pas non plus d'activité au titre du pilier 2 « Développement du marché financier ». S'agissant du pilier 3 « Opérations de prêt », la Banque mettra l'accent, pendant la période restante, sur les infrastructures agricoles et sur l'énergie.

5.2.3 **Agriculture** : A ce jour, un projet agricole axé sur la mise en place d'infrastructures a été évalué. Il s'agit notamment du projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga dont la présentation au Conseil est prévue pour juin 2008. Le coût total du projet est estimé à 40,3 millions d'UC. Le projet devrait permettre de créer près de 60 emplois pendant la phase de construction et 650-750 emplois durant la phase opérationnelle, d'améliorer les rendements agricoles et les revenus des agriculteurs, et de créer des industries agroalimentaires. En outre, la Banque a alloué dans le cadre de la Facilité africaine de l'eau, un montant de 1 169 000 euros pour l'amélioration du système de contrôle et de gestion de l'eau pour le projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga.

5.2.4 **Energie** : Il y a en réserve, un projet électrique, à savoir le projet de Mmamabula dont le coût total est estimé à 15 milliards de dollars EU, avec une capacité de production électrique de 2500 MW. Sur les 15 milliards de dollars EU, la Banque envisage d'allouer 1 milliard de dollars EU sur les ressources du guichet souverain et 250 millions de dollars EU sur le guichet non souverain. Ce projet comprend la création de terrains houillers et de centrales électriques associées. Il est hautement prioritaire en raison de la pénurie d'électricité dans le pays et dans l'ensemble de la région.

5.2.5 Les retombées économiques du projet sont notamment les suivantes :

- i) relance des exportations pour qu'elles progressent d'environ 17 % et contribuent pour 40 % environ au PIB ;
- ii) redressement de l'actuel déséquilibre dans la structure des échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud ;
- iii) augmentation considérable des recettes publiques, notamment celles tirées de l'impôt sur les entreprises, des redevances minières, de l'Union douanière de l'Afrique australe du fait de l'importation d'intrants, etc. Les recettes fiscales non minérales devraient augmenter de 8 % - 10 %, selon les estimations ;
- iv) confiance accrue dans l'économie botswanaise, considérée comme principale destination des investissements du secteur privé ;
- iv) fiabilité accrue de l'approvisionnement en électricité du pays, tant du fait d'une meilleure disponibilité de l'électricité que des infrastructures de transmission, ainsi que d'une meilleure alimentation en eau de la région sud du pays ; et
- vi) création d'emplois directs et indirects dans la région du sud du pays, peu peuplée.

### 5.3 Dialogue avec le pays

5.3.1 La Banque doit continuer d'entretenir un dialogue constant avec les différents acteurs, notamment le gouvernement, le secteur privé, la société civile et la communauté d'ONG, afin d'être informée des priorités de développement, des politiques, des programmes, des contraintes et des défis du pays, et de leur évolution. Durant la mission, de nombreux domaines nécessitant un approfondissement du dialogue avec les acteurs ont été identifiés, dont :

5.3.2 **Le mixage des ressources de la BAD avec celles d'autres sources** : pour intensifier ses opérations au Botswana, la Banque devrait envisager le mixage éventuel des dons avec des prêts BAD, de manière à assouplir les conditions d'octroi de ces derniers. Par exemple, des ressources telles que celles destinées au Renforcement de l'aide au secteur privé en Afrique (EPSA) et celles du Fonds d'assistance au secteur privé en Afrique (FAPA) peuvent être panachées avec les ressources BAD. Les ressources de l'EPSA ont été utilisées dans un certain nombre de pays, notamment l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie, le Mozambique et le Cap Vert. Au Botswana, elles pourraient être utilisées dans des secteurs tels que l'environnement et la valorisation des ressources humaines. Le FAPA – Fonds (don) d'assistance technique aux secteurs privé et public – a permis de financer un certain nombre de projets régionaux, notamment l'OMVG, le système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est et Advans Bank Congo. Il peut être utilisé pour des projets autonomes et associé à des prêts de la Banque. D'autres fonds sont disponibles, notamment le Fonds sud-coréen de coopération technique. Les ressources de la BAD peuvent également être panachées avec des dons octroyés par d'autres bailleurs de fonds dans le cadre d'un cofinancement.

5.3.3 **Renforcement des capacités** : pour réussir la mise en œuvre de la stratégie, il y a lieu de poursuivre le renforcement des capacités et la rétention du personnel. C'est la raison pour laquelle la Banque a prévu un programme de renforcement des capacités du ministère de l'Agriculture. La LdC à la NDB et le projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga comprennent également des volets Renforcement des capacités. Les autres domaines nécessitant un renforcement des capacités sont les suivants : système judiciaire, Bureau du Vérificateur général et Comptable général. Au niveau du système judiciaire, il faudrait davantage de juges, de magistrats et des rédacteurs de lois. Pour l'heure, les juges et magistrats sont en majorité des étrangers, généralement employés sous contrat. Il y a également un déficit de vérificateurs de comptes et de comptables. La faiblesse de capacité est notoire en matière d'audit de la performance.

5.3.4 **Dialogue sur la pauvreté et le VIH/sida** : La situation de la pauvreté et du VIH/sida au Botswana impose un dialogue entre le gouvernement et la Banque. En matière de lutte contre la pauvreté, la mise en œuvre des recommandations découlant de l'étude sur la diversification constitue peut-être un point de départ pertinent dans le sens des efforts déployés pour la formulation de projets et programmes visant à créer davantage d'emplois et à réduire la pauvreté. Il est impératif d'établir un dialogue sur un programme efficace d'aide pour le VIH/sida, le développement des compétences, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. Des actions sont déjà en cours à l'échelle régionale pour l'éradication de cette maladie. La réponse régionale donnée à cette pandémie dans la zone SADC – Don de *Soutien à la lutte contre les maladies transmissibles (VIH/sida, tuberculose et paludisme)* – en est une. Il s'agit d'un don FAD d'environ 20 millions d'UC récemment approuvé en faveur de la SADC. Le Botswana est l'un des 14 pays membres bénéficiaires.

#### 5.4 **Risques et mesures d'atténuation**

5.4.1 Le portefeuille court deux risques au moins, l'un étant essentiellement lié au problème de capacité. Il ressort de la revue à mi-parcours du NDP 9 que la mise en œuvre des projets au Botswana a subi d'énormes retards du fait de ce problème. Les capacités tant dans le secteur privé que public ont été minées par le VIH/sida, entre autres.

5.4.2 Pour atténuer ce risque, le gouvernement intensifie la formation et le recyclage, et procure gratuitement des antirétroviraux aux personnes infectées par le VIH/sida. Le gouvernement dépense chaque année environ 100 millions de dollars EU pour les antirétroviraux, et il mène parallèlement des campagnes de sensibilisation.

## VI. **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### 6.1 **Conclusions**

6.1.1 En approuvant la présente stratégie, le Conseil a salué la performance du Gouvernement botswanais aux plans économique et de la gouvernance. En dépit de ces résultats, le pays est confronté à d'immenses défis, notamment le VIH/sida, la pauvreté, le manque de diversification de l'économie, le chômage et le déficit de capacités. Le Conseil a par conséquent invité la Direction à soutenir le Botswana dans ces domaines.

6.1.2 Il ressort de l'évaluation de l'assistance pays de 2002 que le Botswana a réalisé très peu d'EES. C'est la raison pour laquelle les études économiques et sectorielles constituent l'un des piliers de l'actuelle stratégie, élaborée dans un contexte marqué par une absence totale, pendant 12 ans, d'emprunts auprès du Groupe de la BAD. Dans le cadre de sa stratégie de réengagement, la Banque a pris une série de mesures, dont l'élaboration d'une stratégie PRI, suivie de missions de consultation et de sensibilisation. Ces mesures ont abouti à la reprise des opérations de prêt au Botswana. Il faut donc en déduire que la stratégie de réengagement porte du fruit.

6.1.3 En termes de mise en œuvre de la stratégie, quelques succès ont été enregistrés. Au titre du pilier 1 « EES », un certain nombre d'études ont été réalisées, dont une étude sur la diversification, une REP et un PGP. Toujours dans le cadre de sa stratégie de réengagement, la Banque a accordé sur les ressources du Fonds fiduciaire des PRI, des dons en faveur de cinq projets. Au titre du pilier 2, le marché financier a été approfondi, ce qui a abouti en décembre 2005, à une émission d'obligations d'un montant de 300 millions de pula botswanais (BWP). Au titre du pilier 3, les opérations de prêt ont repris avec l'octroi d'une LdC à la NDB, l'évaluation du projet d'infrastructure agricole de Pandamatenga ainsi que du projet de Mmamabula, un projet en réserve.

6.1.4 Etant donné que le neuvième NDP sur lequel est fondé le DSP n'a subi ni changement, ni amendement, l'actuelle stratégie sera maintenue pour la période restante du DSP. Pour cette période, aucune activité n'est prévue au titre du pilier 1, EES. La Banque n'envisage pas non plus, pour la période, une activité au titre du pilier 2, Développement du marché financier. Pendant la période restante, la Banque mettra l'accent sur les infrastructures agricoles et sur l'énergie.

## **6.2 Recommandations**

6.2.1 Il est recommandé que la présente stratégie soit maintenue d'autant plus que le neuvième NDP sur lequel est fondé le DSP n'a pas subi de changement. Par ailleurs, le contexte national n'ayant pas évolué, aucun changement de stratégie ne s'impose. Les opérations de prêt ont repris après 12 années d'interruption grâce à une stratégie de réengagement réussie.

6.2.2 **Etudes économiques et sectorielles** : Pour le prochain cycle du DSP qui couvrira la période 2009-2013, il est recommandé que la Banque réalise dans le pays, des études économiques et sectorielles (EES) comme base du dialogue sur les politiques et des conseils. Les EES devraient porter, entre autres, sur la formation et le perfectionnement professionnel, et l'élaboration d'une stratégie d'évaluation. Les conclusions de la première activité pourront être utilisées pour l'élaboration d'une stratégie de développement des ressources humaines dans le pays. La stratégie d'évaluation permettra à la Banque de mesurer l'impact final de ses interventions. L'EES a également l'avantage d'améliorer les connaissances sur l'économie du Botswana, ce qui devrait permettre à la Banque d'aider le pays à concevoir des réformes du secteur public. En outre, la Banque pourra de cette manière identifier une réserve de projets et trouver par la même occasion un créneau d'intervention.

6.2.3 **Collaboration et partenariat** : L'on ne saurait trop souligner l'importance de la coopération ou du partenariat. Etant donné que l'aide au développement devient plus complexe, un partenariat efficace peut considérablement améliorer la gestion des risques. Il peut également constituer un facteur essentiel de mobilisation de l'aide. Il est par conséquent

recommandé que la Banque renforce sa collaboration avec le Gouvernement botswanais et d'autres partenaires au développement, augmentant ainsi les opportunités de cofinancement. La création du Bureau extérieur du Mozambique et le projet d'ouverture d'un bureau régional en Afrique du Sud en septembre 2008, contribueront sûrement à la réalisation de cet objectif.

**6.2.4 Formation et développement des capacités :** Les acquis économiques et sociaux du Botswana au cours des cinq dernières années ont largement contribué à faire reculer la pandémie du VIH/sida. L'on ne saurait donc trop insister sur la nécessité de la formation et du développement des capacités. Outre la formation formelle que proposent les universités, la Banque peut organiser des ateliers et séminaires pour renforcer les capacités. Pour ce faire, elle pourrait utiliser des ressources telles que les dons du Fonds fiduciaire des PRI pour le renforcement des capacités. Ces dons peuvent aider au renforcement des capacités dans des domaines essentiels tels que les statistiques environnementales, la comptabilité et l'audit de la performance. Le recours au Fonds sud-coréen de coopération technique est aussi indiqué pour le renforcement des capacités d'autant plus le développement du capital humain constitue l'un de ses domaines privilégiés.

**6.2.5** Au sein de la SADC, le Botswana n'est pas seul à souffrir du problème de développement des capacités. D'autres pays de la région sont confrontés à des problèmes similaires. La Banque pourrait examiner la question à l'échelle régionale, ce qui favoriserait les pays exclusivement BAD de la région. Par exemple, la création au Lesotho d'une Ecole d'administration et à Maurice, du Centre d'excellence proposé pour la formation des administrateurs, permettra de desservir l'ensemble de la zone SADC, y compris les pays exclusivement BAD.

**6.2.6 Réorientation des programmes des établissements d'enseignement :** il y a lieu pour les établissements d'enseignement, de réorienter leurs programmes pour tenir compte des demandes du marché du travail. Cette mesure devrait contribuer à faire baisser le taux de chômage, car ces institutions pourront ainsi répondre aux besoins du marché. Il y a également lieu de renforcer la capacité des établissements d'enseignement dans le domaine de l'entrepreneuriat et d'accorder des LdC aux banques, dont le produit serait rétrocédé aux entrepreneurs potentiels, futurs créateurs d'emplois.

**6.2.7 Cofinancement et concentration sur les activités de prêt au secteur privé :** Afin d'intensifier les opérations de prêt, il est recommandé d'explorer les possibilités de panachage des ressources de la BAD avec d'autres ressources, et de recourir au cofinancement avec d'autres bailleurs de fonds. Dans ce contexte, la coopération de la Banque avec le Botswana devrait à l'avenir passer par le guichet du secteur privé et les mécanismes de partenariat public-privé (PPP) associés.

**6.2.8** Le Conseil est prié de prendre note du rapport d'étape sur la mise en œuvre du DSP 2004-2008 pour le Botswana et de maintenir l'actuelle stratégie jusqu'à l'approbation en 2009, du nouveau DSP qui couvrira la période 2009-2013.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1

## MATRICE DU DSP : CADRE DE STRATÉGIE DU PAYS

Vision /Thème/ Secteur /Mesures de réforme	Stratégies et actions du Gouvernement	Stratégie d'assistance de la Banque : Buts et objectifs généraux	Stratégie d'assistance de la Banque : Résultats attendus et Résultats intermédiaires	Facteur critique de succès /Principaux risques et hypothèses	Indicateurs de performance/Risques/ Evaluation des résultats	Calendrier d'exécution	Progrès vers les rendements et indicateurs intermédiaires au moment de la revue à mi-parcours	Opérations du Groupe de la Banque		
								Prêt-projet	Prêt à l'appui des réformes	Dons d'AT et nouveaux instruments de prêt
<b><u>Amélioration du taux de croissance du PIB réel :</u></b>	Politiques macroéconomiques prudentes & discipline financière ; diversification de l'économie ; réformes structurelles ; participation du secteur privé	Soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes	Amélioration du cadre de politiques par le biais du dialogue	Possibilité de dérapage. Le processus de privatisation peut ne pas se dérouler comme prévu	Réalisation d'un taux de croissance du PIB réel de 5 % par an sur la période 2003-2009	2004-2008	Pour la période 2004/05-2005/06, la croissance du PIB réel était de 4,2 % en moyenne. Cette croissance était de 9,2 % en 2004/05 et de 0,8 % in 2005/06			
<b><u>Création d'emplois par le biais de la diversification de l'économie</u></b>	Diversification de l'économie en faveur de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, du tourisme et des services financiers	EES visant à permettre au Gouvernement de renforcer ses connaissances	Etude sur la diversification de l'économie	L'étude peut ne pas être réalisée faute de moyens	Taux de croissance de l'emploi de 5 % par an	2004-2005	Le chômage a régressé passant de 24,6 % en 2004 à 17,6 en 2006 L'Etude sur la diversification a été réalisée et ses recommandations sont en cours d'examen par le gouvernement.			Don d'AT sur les ressources du Fonds fiduciaire des PRI
<b><u>Réduction de la pauvreté : Réaliser l'ODM de réduction de moitié l'incidence du taux de pauvreté d'ici à 2015</u></b>	Renforcer les filets sociaux bien ciblés ; accroître le niveau et l'efficacité des dépenses publiques dans les domaines de l'éducation, de la santé et la nutrition ; décentraliser le processus de décision concernant les programmes de développement social ; assurer la protection sociale des nouveaux agriculteurs	Dialogue avec le Gouvernement pour l'appui à la SNRP	Baisse du taux de pauvreté à moins de 20 % à l'horizon 2007	La production de recettes publiques peut s'avérer inférieure aux prévisions	Le niveau de pauvreté ne baissera pas de manière significative en raison de l'incidence du VIH/SIDA	2004-2007	La pauvreté a régressé en 2004, s'établissant à 30% en 2006.			
<b><u>Politique budgétaire : réaliser</u></b>	Renforcer la perception des recettes par l'élargissement de l'assiette fiscale. Le Gouvernement envisage d'introduire une législation	Dialogue avec le Gouvernement	Augmentation des recettes publiques de 9 % par an	Les cours du diamant sur le marché international peuvent poursuivre leur tendance à la baisse ;	Réalisation de l'équilibre budgétaire	2004-2008	Les recettes publiques ont augmenté de 51 % entre 2004-2006			

<b>l'équilibre budgétaire</b>	portant élargissement de l'assiette fiscale, et prévoit également de réduire les subventions aux organismes parapublics		Augmentation des dépenses de 7 % par an	l'appréciation du pula aura une incidence sur les recettes en pula			Les dépenses ont augmenté de 12,6% entre 2004-2006	
<b>Politique monétaire : maintenir le taux d'inflation à 4-6%</b>	Masse monétaire pour accompagner l'accroissement de la production	Dialogue avec le Gouvernement	Taux d'inflation annuel de 4-6%	Excédent de la masse monétaire et du crédit intérieur	Maintien d'un taux d'intérêt faible à un chiffre	2004-2008	L'excédent budgétaire en % du PIB était de 3,8 % en moyenne durant la période 2004-2006 L'inflation était de 7,26 % en moyenne durant la période 2004-2006	
<b>Transport</b>	Nouvelle extension du réseau routier en vue de relier le Botswana à d'autres pays	Appui pour un projet multinational de transport.	Pont reliant le Botswana à la Zambie	Le Gouvernement peut ne pas trouver les ressources BAD intéressantes	Achèvement du pont	2004-2008	L'étude de faisabilité du pont ainsi que la conception détaillée sont en cours sur les ressources du Fonds fiduciaire des PRI, du Fonds IPPF et d'un don FAD	Prêt-projet
						2004-2008	L'Etude sur le PPP en infrastructure a été réalisée	Don d'AT
<b>Eau : maintenir des ressources adéquates en eau dans l'ensemble du pays</b>	L'eau constitue une contrainte majeure au développement. Le Gouvernement envisage de développer de nouvelles sources d'approvisionnement en eau. La conservation des ressources en eau et la gestion de la demande seront privilégiées dans le cadre du NDP Le Gouvernement devra créer un environnement favorable pour les opérations d'énergie de manière à assurer l'accès et à promouvoir les autres sources d'énergie disponibles ; dans le cadre du NDP 9, le Gouvernement poursuivra son programme d'électrification rurale et veillera à promouvoir la politique en	Appui à la WUC pour l'extension de l'adduction d'eau  La Banque pourrait examiner l'opportunité d'apporter un appui pour le renforcement de la capacité de production de BPC ; elle peut envisager la	Projet d'adduction d'eau de Francistown Phase II du Projet d'adduction d'eau Nord-Sud  Renforcement de la capacité de production d'énergie de la Société d'électricité du Botswana (BPC)	WUC peut ne pas satisfaire aux critères du NSGL, et le Gouvernement peut ne pas garantir le prêt  BPC peut ne pas répondre aux critères du NSGL et le Gouvernement peut ne pas apporter sa garantie	Approbation du projet de production d'énergie	2004-2008	Contrairement aux prévisions, la WUC n'a pas obtenu la LdC. La WUC n'a pas accru sa capacité de distribution	Prêt-projet

<p>faveur des sources d'énergie renouvelables par l'utilisation du solaire pour la production d'électricité et le chauffage d'eau, et lorsque cela est économiquement viable</p> <p>Un projet de PPP en infrastructure.</p> <p><b>Energie :</b>  les objectifs de politique du secteur comprennent la réalisation de l'équilibre entre les importations d'électricité et la production locale ;  l'amélioration de l'efficacité du secteur de l'électricité ;  le renforcement de l'accès à l'électricité et des opérations commerciales de l'industrie de fourniture d'électricité</p>	<p>fourniture d'un appui pour la préparation d'un projet d'énergie solaire</p> <p>Définir les modalités du projet de PPP dans le domaine de l'infrastructure.</p>	EES	Manque de ressources de don	2004-2006	<p>Bien que la Société d'électricité du Botswana n'ait pas obtenu la LdC, elle étend sa distribution à 100 villages</p> <p>Prêt-projet</p> <p>Fonds fiduciaire des PRI</p>
---	---	-----	-----------------------------	-----------	--

<p><b><u>Services financiers</u></b></p>	<p>La politique du Gouvernement est de développer le secteur financier pour faire du pays un centre financier pour la région d'Afrique australe</p>	<p>La BAD devra apporter une assistance technique au marché financier, et l'approfondir grâce à l'émission d'un prêt libellé en pula.</p> <p>Fournir des ressources aux PMME du secteur privé</p>	<p>Approfondissement du marché financier</p> <p>Ligne de crédit à la NDB</p>	<p>La demande de pula peut ne pas être assez forte pour justifier l'émission d'une obligation libellée en cette monnaie.</p> <p>La NDB peut ne pas satisfaire aux conditions du</p>	<p>Fourniture de ligne de crédit (LdC)</p>	<p>Une LdC d'un montant de 39,9 m d'UC a été accordée à la NDB pour rétrocession aux PMME, dont 55 % ont été décaissés et le solde annulé.</p> <p>En décembre 2005, la Banque a conclu l'émission d'une obligation de 300 millions de pula botswanais, dans le cadre du Programme de prêt de 2005</p>	<p>Don pour le renforcement institutionnel</p> <p>Prêt-projet (Ligne de crédit)</p>
--	---	---	--	---	--	---	---

## MATRICE POUR LE RESTE DE LA PÉRIODE DU DSP

Objectif général de développement	Domaines généraux d'intervention de la BAD	Résultats attendus pendant la période restante du DSP	Résultats/Indicateurs de progrès
<b>1. Energie</b> Le Botswana s'emploie à acquérir une autonomie en matière de fourniture d'électricité et à exporter vers les pays voisins	La Banque apportera un appui au Projet d'énergie de Mmamabula (MEP) estimé à 15 milliards de dollars EU, avec une capacité de production de 2400 MW	Le MEP devrait contribuer à 40 % du PIB ; les exportations devraient augmenter de 17 % ; les investissements de 25 % - 40 % du PIB ; les recettes fiscales non minérales de 8 %-10 % ; et 6000 emplois créés	Approbation du MEP et fourniture suffisante et régulière d'électricité à tout le pays, et exportations vers l'Afrique du Sud
<b>2. Agriculture</b> Le but sectoriel général est de réduire la pauvreté et de promouvoir la croissance économique du Botswana par le renforcement des infrastructures agricoles et de commercialisation des produits agricoles	Conception et amélioration des réseaux d'infrastructures agricoles (irrigation, routes rurales, marchés ruraux).  Renforcement des capacités à différents niveaux de l'agriculture commerciale  Appui à l'élaboration d'une politique agricole	L'investissement du secteur privé dans l'agriculture et l'infrastructure rurale devrait augmenter de 30 % par rapport au niveau actuel  La participation de la collectivité locale à la gestion et à l'entretien des routes rurales, des systèmes d'irrigation et de drainage agricole, devrait s'accroître de 40 %.  La production commercialisable des organisations d'agriculteurs devrait augmenter de 35 % par rapport au niveau actuel  Les capacités du Gouvernement en matière d'élaboration et de gestion des politiques devraient croître considérablement	Accroître la proportion d'investissements du secteur privé dans l'infrastructure agricole  Accroître le nombre de petits exploitants agricoles engagés dans les activités de développement communautaire  Accroître le nombre d'organisations d'agriculteurs  Accroître la proportion de produits de qualité commercialisés  Articuler politiques et stratégies agricoles en vue de promouvoir un développement agricole durable
<b>3. Politiques macroéconomiques : stabilisation des prix et équilibre budgétaire</b>	Dialogue avec le Gouvernement à travers les EES	Le taux annuel du PIB devrait croître de 5-6 % en moyenne; il est prévu un excédent budgétaire annuel de 5 % du PIB ; les réserves en termes de couverture d'importation passeront à 32 mois, tandis que l'inflation sera maintenue dans les limites de 4-7 %, ainsi qu'envisagé par le Gouvernement	Parvenir à équilibrer le budget et à contenir les prix dans les limites de l'inflation anticipée

**BOTSWANA**  
**OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE EN COURS**

Projet	Date de signature	Montant du prêt (en millions d'UC)	Montant décaissé (en millions d'UC)	% décaissé	Etat d'avancement/Questions en instance /Actions entreprises et à venir
1. Ligne de crédit à la Banque nationale de développement du Botswana (NDB)	Février 2005	39 915 UC (5,5 milliards de yens)	21,771 (3 milliards de yens)	55	Le prêt a été intégralement décaissé.
2. Suivi rapide de la mise en œuvre de la Vision 2016 (PRI)	Mars 2007	245 653,32 UC	0	0	Les activités du projet devraient démarrer en mai 2008 et s'achever en mai 2009
3. Code de la régie d'entreprise (PRI)	Mars 2007	151 565 UC	0	0	Les activités du projet devraient démarrer en mai 2008 et s'achever en mai 2008
4. Revue du secteur agricole (PRI)	Mai 2007	476 795 UC	0	0	La revue devrait démarrer en juin 2008 et s'achever en août 2008
5. Renforcement des capacités du MOA (PRI)	Mai 2007	293 300 UC	0	0	Les activités du projet devraient démarrer en juin 2008 et s'achever en décembre 2008
6. Pont de Kazungula (PRI)	Janvier 2008	600 000 UC	0	0	La conception devrait commencer en mai 2008 et s'achever début 2009. Le projet qui en découlera sera probablement présenté au Conseil à la fin de 2009.
7. Amélioration du système de contrôle et de gestion de l'eau à Pandamatenga (AWF)	Juillet 2007	1 169 000 euros	870 000,00	74,4	L'exécution de cette composante du projet de Pandamatenga est déjà en cours.
7. Appui institutionnel au Ministère des administrations locales en vue d'une efficacité de la prestation des services		283 594,67 UC	0	0	Les activités du projet devraient démarrer en juin 2008 et s'achever en juin 2009.

## ANNEXE IV

## Principaux indicateurs économiques

	1990	2005	2006	2007
<b>Total population (en millions)</b>	1,4	1,8	1,9	1,9
<b>Superficie (en milliers de Km<sup>2</sup>)</b>	582	582	582	582
<b>PIB (dollars EU courant) (en millions)</b>	3 381	9 946	10 060	10 424
<b>RNB par habitant, méthode Atlas (dollars EU courant)</b>	2 450	5 530	5 900	6270
<b>Espérance de vie à la naissance, total (ans)</b>	63	49	50	51
<b>Croissance PIB réel (% par an)</b>	5,5	9,5	0,6	6,2
<b>PIB par habitant (dollars EU courant)</b>	2 473	5 418	5 414	6270
<b>Inflation, prix au consommateur (% par an)</b>	11,0	8,6	11,6	7,1
<b>Gouvernement central, équilibre budgétaire (% du PIB)</b>	10,4	1,3	9,3	10,8
<b>Formation du capital brut (% du PIB)</b>	38,8	34,8	30,4	33,0
<b>Epargne nationale brute (% du PIB)</b>	43,3	50,0	54,2	55,4
<b>Croissance réelle des exportations, biens (%)</b>	11,9	2,7	1,6	3,9
<b>Total échanges commerciaux (en % du PIB)</b>	105,3	86,0	81,1	86,4
<b>Balance compte courant (en % du PIB)</b>	-0,5	16,3	17,5	19,4
<b>Termes de l'échange, biens (% change)</b>	-26,0	6,3	6,2	6,1
<b>Total encours à la fin de l'année (en % du PIB)</b>	18,8	12,0	12,1	12,1
<b>Total service de la dette : intérêts payés et amortissement (en % d'exportations de biens et services)</b>	5,3	12,1	16,3	15,0

Source: Banque africaine de développement, Département des statistiques.

## ANNEXE V

## Progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement

Objectif/But ODM	Indicateur	Année/Valeur		
		1990	2007	But 2015
But 1 : Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, entre 1990 et 2015	• Proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	19,9 (1993)	30 (2006)	10,9
But 2: Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim entre, 1990 et 2015	• Prévalence d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (%)	17,0 (1996)	5,9 (2003)	10,0
	• Proportion de malnutris au sein de la population totale (%)	23	32 (2004)	11,5
But 3 : Donner à tous les garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires, d'ici à 2015	• Ratio net d'inscription au primaire (%) (6-12 ans)	93	89,5 (2004)	100
	• Taux d'élèves achevant un cycle primaire	89 (1992)	95,2 (2005)	100
But 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard	• Ratio de filles et de garçons au primaire (%)	1,07	0,99 (2005)	100
	• Pourcentage de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée nationale (%)	8,5 (1994)	11,1	50
But 5 : Réduire de deux-tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, entre 1990 et 2015	• Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	63,0 (1991)	68	22
	• Taux de mortalité infantile (pour 1 000 survivants jusqu'à l'âge d'un an)	53	46	18
	• Vaccination contre la rougeole (% d'enfants de moins de 12 mois)	87	90 (2006)	100
But 6 : Réduire de trois quarts le taux de mortalité infantile, entre 1990 et 2015	• Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	250	380 (2005)	63
	• Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (% du total)	79	94 (2004)	100
But 7 : Stopper la propagation du VIH/sida d'ici à 2015 et commencer à inverser la tendance actuelle	• Prévalence du VIH chez les adultes (15-49 ans) (%)	25,1 (1997)	24,1 (2005)	
But 8 : Maîtriser la tuberculose et d'autres maladies d'ici à 2015, et commencer à inverser la tendance actuelle	• Décès associés à des expectorations tuberculeuses (%)	-	-	
But 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	• Terre arable (%)	19,08 (2002)	21,9 (2005)	
But 10 : Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à l'assainissement, d'ici à 2015	• Pourcentage de la population qui n'a pas accès à une source d'eau améliorée (%)	7	5,0 (2004)	3,5
	• Pourcentage de la population n'ayant pas accès à une structure améliorée d'assainissement (%)	62	58 (2004)	31

Source: Données de base du Département des statistiques de la BAD, Autorités nationales

Cadres vides = données non disponibles

## LIGNE DE CRÉDIT À LA BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT - PERFORMANCE DU PROJET

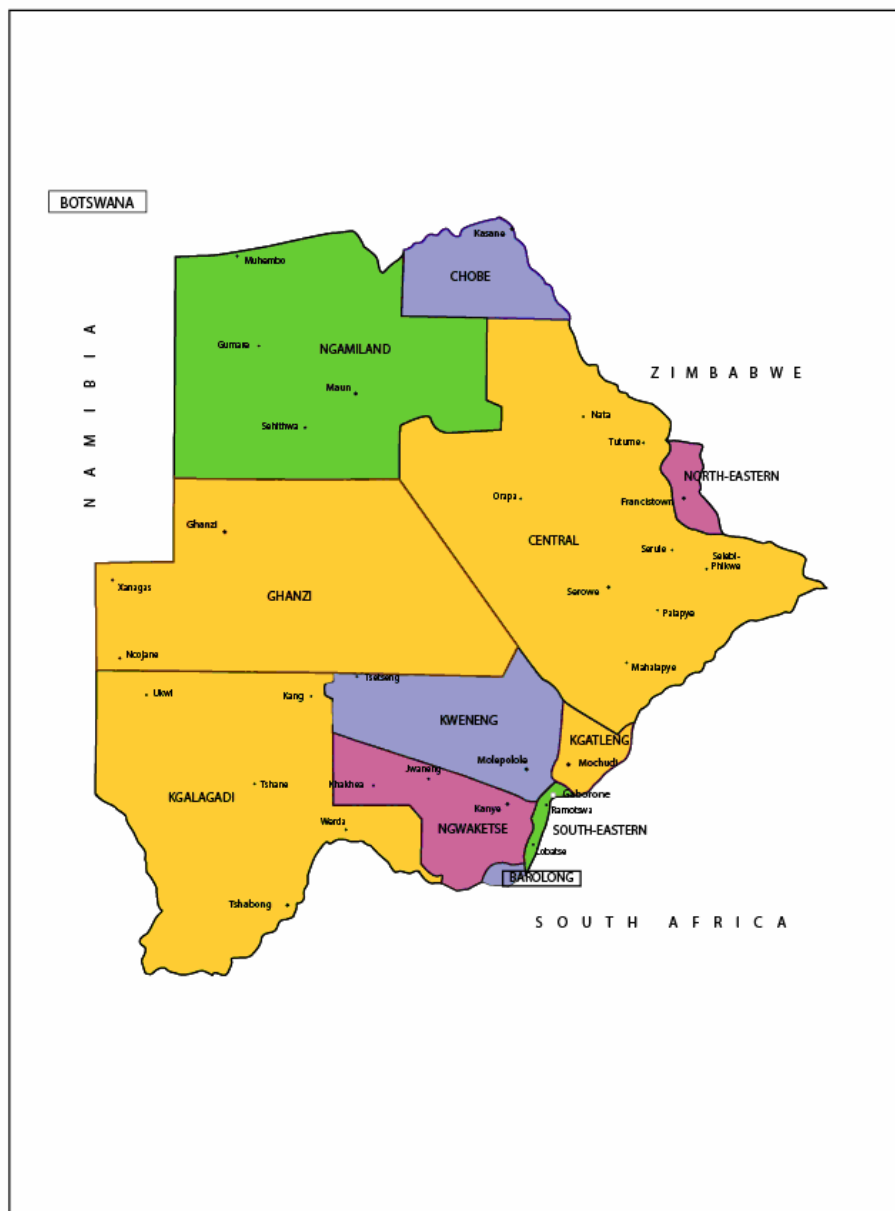
INDICATEURS	NOTES				Présent rapport 10.07.2006
	Rapport précédent				
	---	---	---	---	
<b>A. EXÉCUTION DU PROJET</b>					
Satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	-	-	-	-	3
Satisfaction des Conditions générales	-	-	-	-	2
Satisfaction des autres conditions	-	-	-	-	2
<b>B. PERFORMANCE EN MATIÈRE DE PASSATION DES MARCHÉS</b>					
Acquisition des services de consultants	-	-	-	-	s.o.
Acquisition des biens et services	-	-	-	-	s.o.
<b>C. PERFORMANCE FINANCIÈRE</b>					
Disponibilité de devises	-	-	-	-	s.o.
Disponibilité de monnaie locale	-	-	-	-	s.o.
Flux des décaissements	-	-	-	-	s.o.
Gestion des coûts	-	-	-	-	s.o.
Performance des cofinanciers	-	-	-	-	s.o.
<b>D. ACTIVITÉS ET TRAVAUX</b>					
Respect du calendrier d'exécution	-	-	-	-	2
Performance des consultants ou de l'assistance technique	-	-	-	-	s.o.
Performance des entreprises	-	-	-	-	s.o.
Performance de la Direction du projet	-	-	-	-	s.o.
<b>E. IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT</b>					
Probabilité de réalisation des objectifs de développement	-	-	-	-	2
Probabilité de réalisation de profit et viabilité au-delà de la durée du projet	-	-	-	-	2
Contribution éventuelle du projet à la promotion du développement	-	-	-	-	2
Taux de rentabilité actuel	-	-	-	-	2
<b>F. ÉVALUATION GÉNÉRALE DU PROJET</b>					
Supervision moyenne actuelle	-	-	-	-	2
Tendance au fil du temps					0.00

*NOTES: 3 = Très satisfaisant, 2 = Satisfaisant, 1 =*

<b>Progrès dans l'exécution (PE)</b>	=	2,00
<b>Objectifs de développement (OD)</b>	=	2,00

**SITUATION GÉNÉRALE :** La portion de la LdC tirée a été totalement décaissée

REPUBLIQUE DU BOTSWANA  
CARTE DU PAYS



Cette carte est destinée exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.